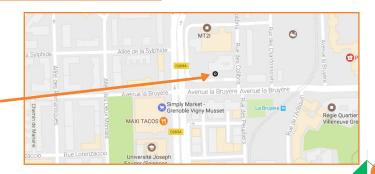
# Maison d'accueil spécialisée le Pré vert et Foyer d'hébergement

74 Avenue la Bruyère - Quartier Vigny Musset Grenoble







À l'angle de l'Avenue Marie Reynoard et de l'Avenue La Bruyère, Actis construit un établissement comprenant La Maison d'accueil spécialisée le Pré vert et un Foyer d'hébergement. Le bâtiment est organisé en deux plots aux styles architecturaux différents dans le but de distinguer les deux infrastructures. L'opération est issue d'un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé en 2013. Deux programmes médico-sociaux se sont associés dans un projet commun (mené par

À l'Ouest, la Maison d'accueil spécialisée accueillera des personnes présentant un handicap moteur et/ou neurologique avec des troubles associés, ou des personnes polyhandicapées. Cette façade de 22 mètres de haut bâtie de bandeaux menuisés tout en restant sobre, intégre en son sein un large patio végétalisé.

Un travail particulier sur les coloris extérieurs a été mené pour rester dans les tonalités actuellement présentes dans le quartier Vigny Musset.

- Pour améliorer le confort des résidents et pour les protéger des regards indiscrets, des balcons protégés privatisés ont été prévus.
- Des protections solaires extérieures fixes seront mises en place.

Cette structure est gérée par un partenariat entre L'Association Paralysés de France (APF) et la Mutuelle de France Réseau Santé (MFRS).

À l'Est, se trouve le Foyer d'hébergement qui accueillera des personnes présentant une déficience intellectuelle ou des personnes handicapées psychiques.

Ce bâtiment est recouvert de bois, et lui aussi est traité par du béton matricé foncé mais également par une façade vitrée composée de panneaux verticaux colorés en soubassement.

Il est constitué de deux étages recevant 32 logements, et d'un niveau réservé aux lieux de vie et d'activités.

Il est géré par l'Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées (AFIPH).

| Plan de financement pré<br>MAS |        |           | évisionnel en euros (TTC)<br>Foyer d'hébergement |      |            |
|--------------------------------|--------|-----------|--|------|------------|
| Subventions                    | 9.78 % | 443 054   | Prêt   | 100% | 6 378 500  |
| METRO                          |        | 120 000   | PHARE fixe                                       |      | 5 736 129  |
| Département                    |        | 323 054   | PHARE foncier fixe                               |      | 642 37     |
| Prêts                          | 90.23% | 4 089 778 | Total  |      | 6 378 500  |
| PLS Foncier 332 67             |        | 332 674   | Coût total de l'opération                        |      |            |
| PLS hors Foncier               |        | 1 995 179 |  |      | 10 911 332 |
| PLS PHARE fixe                 |        | 1 623 132 |  |      |            |
| Financement divers             |        | 138 793   |  |      |            |
| Total                          |        | 4 532 832 |  |      |            |



- 3 étages composés de 35 hébergements
- 3 étages dédiés aux zones d'activités
- Balcons protégés privatisés
- Toiture terrasse

### Foyer d'hébergement :

- 2 étages accueillant les 32
- 1 niveau de lieux de vie et d'activités
- Grandes terrasses
- 2 toitures-terrasses accéssibles avec des bacs végétalisés

#### **Services communs:**

- Rez-de-chaussée partagé avec des espaces mutualisés
- Une passerelle vitrée qui relie les bâtiments Ouest et Est

#### Conducteur d'opération :

ACTIS / Direction du Développement et du Patrimoine

#### Cabinet d'architectes : Agence Pascal Mollard

## **Entreprise Générale:**

SDE et Art de Construire













